

LE PROPAGATEUR

Vol. IV

SEPTEMBRE 1907

No 9

Chronique mensuelle. — L'an delà de la vie future. (*Suite.*) — Les qualités de l'éducateur. — Du diable à Dieu.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE. — Le nouveau décret sur le mariage. — La crise anti-cléricale en Italie; les faits de Milan et de Turin; les diverses attitudes du gouvernement Giolitti. — Choses de France; article de M. de Mun. — Le courant vers Lourdes. — Les conversions en Angleterre; celles pour le mariage; celles par besoin du cœur. — Un geste royal. — Un article sur la persécution en Pologne. — Les difficultés de l'apo-tolait moderne; le manque de clergé indigène n'est pas l'unique cause d'insuccès relatifs. — Une lutte grandiose: l'*He-des-Sioux* combat les Bois. — La plus rapide traversée. — L'accident du "Pont de Québec." — A Caughnawaga. — Les progrès du Pacifique Canadien. — La démonstration de la "fête du travail". — Le congrès pédagogique à Joliette; belles paroles de Mgr Archambeault. — Les fêtes acadiennes. — La C. M. B. A. à Montréal. — Noces d'or à Saint-Paul-l'Érmitte. — Heureux qui sait rester jeune! — Un beau livre: *Carter et son temps.* — Nos défunts.

Le nouveau décret "Ne temere" sur les fiançailles et le mariage, que, par l'ordre et l'autorité du Pape Pie X, la sacrée Congrégation du Concile vient de publier — et qui viendra en force à Pâques 1908 — apporte de nombreux et profonds changements dans la discipline du mariage. Nous ne saurions trop recommander, et nous le faisons respectueusement, à nos confrères de l'étudier soigneusement, ce décret, comme aussi les commentaires ou dispositifs qui seront arrêtés par les diverses autorités diocésaines.

Nous signalons ici les changements qui nous ont le plus frappé, laissant, bien entendu, à qui de droit de régler ce qui doit être réglé.

1° Les fiançailles ne seront valides qu'en autant qu'un acte écrit en aura été dressé.

2° Pour la *validité*, n'importe quel curé (ou son délégué) pourra recevoir, dans sa paroisse, le consentement de mariage de ceux qui se présentent devant lui, qu'ils soient ou non ses paroissiens ;

mais il demeure *illicite* de se marier devant un autre prêtre que *son curé ou son délégué*, et le décret note que "la règle sera de célébrer le mariage devant le curé de l'épouse, à moins qu'un motif légitime n'en dispense."

3° Les mariages par surprise ne seront plus valides.

4° Les hérétiques ne sont pas tenus d'observer les formalités catholiques du mariage. Les apostats le sont.

5° Quant aux catholiques qui voudraient contracter mariage avec des non-catholiques, ils seront tenus d'observer les ordonnances du décret "Ne temere," *nisi pro aliquo particulari loco aut regione aliter a S. Sede sit statutum* . . . (1)

6° Enfin, en outre de *l'acte de mariage*, le curé devra noter, sur le *registre des baptêmes*, que tel jour, en sa paroisse, tel ou tel s'est marié, ou bien, selon les cas, il devra notifier le dit mariage à celui qui tient les registres de l'endroit où le conjoint a été baptisé, pour qu'on le note dans les susdits registres.

* * *

Pendant que le Saint-Père, dans le calme et la sérénité du Vatican, travaille au bien des peuples chrétiens, tout autour la tempête gronde. Juillet et août ont vu à Rome une recrudescence de l'esprit anti-religieux et des menées anti-cléricales. Des prêtres, des évêques, le cardinal secrétaire d'Etat lui-même, ont été, par les rues ou par les chemins, lâchement attaqués par des voyous fanatisés.

Don Alessandro, le correspondant romain de la *Semaine Religieuse* de Montréal, divise l'histoire de cette explosion de fanatisme sectaire en quatre périodes : 1° La cause et l'occasion de ces attaques, 2° l'attitude première du gouvernement, 3° le recul du pouvoir et des journaux, 4° le partage des responsabilités.

On était las, en certains milieux, de la quasi entente—la *détente* et non *l'accord*—qui existait entre le Vatican et le Quirinal : ce fut la cause. On chercha des scandales, on en trouva deux : ce

(1) "à moins qu'il n'en ait été statué autrement pour tel lieu particulier ou pour telle région", ce qui paraît conserver dans sa force la constitution bénédictine ?

fut l'occasion. Il y eut les faits de Milan. Une prétendue supérieure de communauté, que les autorités religieuses avaient publiquement excommuniée, la Fumagalli, fut reconnue coupable de certaines indignités. Vite on les imputa à l'Eglise et aux prêtres. A Turin, des Salésiens furent accusés d'immoralité. L'opinion les décréta coupables. Mais ils se sont défendus vaillamment et victorieusement.

C'est sur ces histoires de la Fumagalli et de Verazze — qui n'incriminaient en rien les vrais représentants de l'Eglise, que la tempête éclata. Le gouvernement Giolitti laissa faire d'abord... Seulement comme le Pape décidait, puisqu'on n'était plus en sûreté dans les rues de Rome, de suspendre tous les pèlerinages — sources de revenus! — le gouvernement a changé d'attitude; mais, et c'est la quatrième période, M. Giolitti est bien payé pour les gages qu'il a d'abord donnés aux francs-maçons : ceux-ci cherchent maintenant à faire retomber tout le poids des ennuis sur le gouvernement.

Le Pape avait vu juste en coupant les vivres à tous ces beaux hurleurs ! La tempête s'apaisera.

L'un des résultats de la crise anti-cléricale à Rome a été d'empêcher momentanément le transport des restes de Léon XIII à Saint-Jean-de-Latran.

* * *

Sur les choses de France, je cèderai ma place, ce mois-ci, au grand orateur catholique, dont les coups de plumes valent ses discours — ce qui est le plus bel éloge qu'on en puisse faire, M. le Comte Albert de Mun. Dans un article au Gaulois, où il rendait compte de ses impressions au lendemain des scandaleuses manifestations françaises en l'honneur de Garibaldi, que les hommes du Bloc n'ont pas eu honte d'encourager de leur présence et de leurs discours, M. de Mun écrivait :

Quand fut consommée, il y a dix-huit mois, la grande apostasie nationale, j'ai écrit ici même, j'ai répété partout où je l'ai pu, dans la douloureuse émotion de mon patriotisme et de ma foi, que rien n'était fini, mais que tout, au contraire, commençait.

Je le crois plus que jamais. La rupture violente avec la Papauté a marqué l'effondrement de toutes les traditions nationales, et comme la chute

d'une haute muraille, dernière victoire de l'incendie, en découvre tout à coup les ravages, dans cette ruine immense, on a vu paraître la patrie blessée et l'armée désorganisée.

Depuis deux ans, c'est notre histoire. La révolte du Midi n'est qu'un épisode révélateur de l'universelle anarchie.

Il y a eu, à la Chambre, des séances plus agitées que celles où furent discutées les interpellations sur les événements de Narbonne et de Béziers ; il n'y en a pas eu beaucoup de plus profondément dramatiques, de plus fortement instructives. Dans les couloirs, les députés avaient lu les dernières nouvelles, la mutinerie du 17^e et les manifestations des coloniaux. Le mot de Rivarol obsédait ma pensée : " La défection de l'armée n'est point une des causes de la Révolution ; elle est la Révolution même."

L'âme éteinte de la Convention flottait dans la salle ; un moment, quand un député parla des départements fédérés, on eût vu l'ombre des Girondins passer dans l'hémicycle. Le président Brisson, d'une voix profonde, rassura l'assemblée par la vaine évocation de la " République indivisible." M. Clémenceau parut à la tribune, le visage accablé. Trente années de souvenirs paraissaient l'écraser ; peut-être songeait-il aux soldats du 88^e, levant la crose en l'air, le 18 mars, à Montmartre ?

Il parla. Jamais dictateur ne flétrit plus durement les séditions militaires et les révoltes civiles. Ce fut un transport. Les radicaux, le visage convulsé, tendaient leurs regards et leurs mains vers le vieux révolutionnaire, mué soudain, à leur profit, en gardien de l'ordre et de la discipline. Le secret de sa force se révéla : à cette heure, il incarnait vraiment le régime dont ces hommes sont nés et dont ils vivent ; on comprit pourquoi, après toute une vie passée à ruiner l'autorité, il était devenu leur maître impérieux : c'est qu'il soutient les décombres sur quoi ils sont assis.

Le grand Gorrès, au temps où ayant rompu avec la Révolution, il soulevait l'Allemagne contre Napoléon, faisait parler à son peuple l'empereur dont il prophétisait la chute : " Tu es moi : si tu crois pouvoir te passer de ma personne, mon esprit repose sur toi : un jour viendra où tu crieras vers moi pour que je t'aide! "

M. Clémenceau peut interpeller sa majorité du même ton. Elle est lui : il lui a promis de la libérer à la fois de ses deux épouvantes, l'Eglise catholique et la révolution sociale, et ce pacte les lie. L'Eglise est à terre : il n'y a plus qu'à la piétiner ; la révolution est en marche : on la fusillera. C'est toute la politique jacobine.

L'histoire en a, d'avance, écrit le destin : la révolution sociale, ministre mystérieux des châtements divins, sera l'inconsciente vengeresse de l'Eglise vaincue.

Cette page, de l'un des plus valeureux champions des droits de l'Eglise en France, est vraiment triste à lire et bien affligeante. On voudrait avoir à écrire tout de suite des choses plus consolantes. De fait, il y en a, et beaucoup.

— Je n'en veux citer qu'une. De mai à juillet 1907, on a compté vingt-quatre trains de plus que pour la même période, en 1907, qui ont amené à Lourdes des pèlerins. On chiffre à 900,000 le nombre de ceux qui vont à Lourdes chaque année, et cela augmente sans cesse.

Ah ! si l'on connaissait mieux en France le droit et la liberté !

Mais patience, Dieu aura son heure, et le droit de penser, et la liberté catholique aussi. Il fut un temps où il n'était pas permis d'être catholique en Angleterre, et aujourd'hui voyez ce qui s'y passe !

* * *

M. Maurice de La Taille, professeur de théologie à l'Institut catholique d'Angers, ancien missionnaire au diocèse de Liverpool, publie dans les *Annales de la jeunesse catholique* une remarquable étude sur les conversions en Angleterre. Il y a cent ans, il y avait en Angleterre 160,000 catholiques ; il y en a aujourd'hui 1,600,000. Depuis le mouvement d'Oxford, on compte une moyenne de 10,000 conversions par année, soit 600,000 en 60 ans. Parmi ces conversions, il y a celles qui se font *pour le mariage* et celles qui se font par *besoin du cœur*. Les premières sont nombreuses surtout dans le peuple ; elles sont bonnes en général, c'est le jugement de l'évêque de Liverpool ; on prend trois à six mois pour préparer le néophyte ; le bien fondé des doctrines de l'Eglise est facile à établir pour un anglican, " il n'y a qu'à lui raconter l'histoire de son pays et l'Evangile." Les conversions par *besoin du cœur* se rencontrent aussi dans le peuple : telle, celle du soldat, retour du Transvaal, qui, au contact des compagnons d'armes catholiques, a reconnu la supériorité morale du catholicisme, ou encore celle de l'ancienne infirmière de la même guerre sud-africaine, qui a vu mourir catholiques et protestants et a pu comparer... ; mais ces conversions se font surtout dans l'élite de la nation anglaise... et l'auteur nous cite des noms illustres.

* * *

M. Auguste Roussel, de l'*Univers*, raconte ainsi " un geste royal " de notre souverain Edouard VII :

" C'était à Marienbad, où le roi d'Angleterre fait une cure..... comme il assistait, l'autre soir, à un divertissement théâtral, on lui servit, selon le goût du jour, des exhibitions et des propos si inconvenants, qu'il ne tarda pas à en faire paraître son dégoût Bientôt, il n'y tint plus, se leva et quitta sa loge avec tout son entourage. — Dans la salle, il y avait nombre d'Anglais et d'Américains, pour qui cette sortie fut un signal. Au bout d'un instant, le théâtre se trouvait vide " (*Univers* — 4 sept 1907).

Nous n'avons qu'un mot à ajouter. L'exemple d'Edouard VII pourrait être suivi avec profit ailleurs qu'à Marienbad. Il dépend des auditeurs et des spectateurs, habitués des théâtres, d'avoir de bonnes pièces. Qu'ils en exigent !

* * *

Les *Questions Actuelles* (Nos du 10 et du 17 août) nous donnent une étude sur la persécution allemande en Pologne, qui est empoignante comme un drame. Le fait est aussi que c'est un drame, et un grand, que celui qui met aux prises 120,000 et même 140,000 enfants avec la force brutale de l'instituteur prussien. Ces enfants veulent prier Dieu en polonais, et on les martyrise pour les forcer à apprendre en allemand leurs prières et leur catéchisme ! Mais, selon le mot de Sienkiewicz, "il n'y a pas de droit contre le droit," et il est déjà démontré par l'histoire que les Allemands s'entendent mieux aux conquêtes militaires qu'aux conquêtes morales. L'avenir donnera raison aux Polonais : "Celui qui tient la langue — a dit Mistral — tient la clé qui de ses chaînes le délivre."

* * *

Dans notre dernière chronique, nous avons signalé l'étude de M. le chanoine Joly tendant à expliquer que la cause première de l'insuccès relatif des missions aux pays d'Orient, c'est le manque de clergé indigène. M. Alexandre Brau (*Etudes*, 20 juin et 20 juillet) combat les considérants du chanoine Joly avec abondance et vigueur. Il explique que l'apostolat moderne ne s'exerce pas dans les conditions de l'apostolat de la primitive Eglise, que la grâce de Dieu est distribuée d'une manière moins intense de nos jours, qu'il faut davantage compter avec les scandales des mauvais chrétiens, avec une corruption plus accentuée, avec une mentalité inférieure, enfin avec des situations politiques et sociales exceptionnelles... Bref, c'est une belle défense des missions et des missionnaires. Il y a dans cette discussion, d'ailleurs fort courtoise, des aperçus nouveaux sur l'œuvre des missions, sur les méthodes employées, sur les aspirations particulières aux contrées évangélisées, et tout cela est du plus haut intérêt.

Missions, persécutions et conversions ! C'est toujours le grand problème religieux qui tourmente le monde !

* * *

Pendant que les hommes s'agitent ainsi, qu'ils persécutent ou qu'ils se convertissent, recommençant sans cesse ce que l'histoire a déjà tant de fois raconté, le monde vieillit, et même, au dire de quelques-uns, il s'use, tout au moins il se transforme.

Un fait, entre autres, l'attestait récemment. L'Angleterre, nous racontaient les dépêches, est menacée par les flots envahisseurs. Son "splendide isolement" lui fait tort. L'océan ronge l'antique *Ile-des-Saints*, lentement mais sûrement.

"Etrange et ironique destinée, écrit l'auteur de cette information, que celle du pays dont la grandeur se fit par la mer et dont la destruction et la disparition sont lentement, mais inlassablement, poursuivies par l'élément qui fit sa fortune et sa gloire. — Après des siècles et des siècles, un jour viendra peut-être où les flots recouvriront de leur glauquelinceul l'île magnifique, ses vertes prairies et ses prodigieuses cités, et ce sera l'éternel repos là où il y eut de si merveilleuses et si créatrices activités. — On conçoit qu'à de si tragiques perspectives, l'Angleterre se soit troublée. Ses craintes sont d'ailleurs justifiées, ainsi que le prouve l'enquête menée avec une patriotique émotion par un des grands organes quotidiens de Londres : "The Tribune". — L'engloutissement, qui s'accomplit jour par jour, heure par heure, minute par minute, commence tout en haut de l'Angleterre, au sud de la Tweed, frontière d'Ecosse, se poursuit le long du Yorkshire, du Lincolnshire, du Norfolk et du Suffolk, ne s'arrête pas aux portes de la Manche, mais se continue aussi rapide, aussi désastreux, sur les côtes de Kent, du Sussex et du Hampshire, pour s'en aller jusqu'aux pays Gallois."

Bref, ce travail de la mer, rougeant ou engloutissant les côtes, serait un véritable danger pour l'Angleterre. On va s'efforcer de lutter contre lui, de paralyser, tout au moins de retarder son action. C'est vraiment une lutte grandiose.

* * *

Le *Lusitania*, l'un des plus considérables paquebots de la ligne *Cunard*, vient d'effectuer, entre Queenstown et New-York, en cinq jours et cinquante quatre minutes, la plus rapide traversée connue. C'est un beau *record* ! On est loin de la *Petite* et aussi de la *Grande Hermine* de Jacques Cartier ? c'est le progrès.

Le *Lusitania* filait ses vingt-trois nœuds à l'heure ; il brûlait un peu moins de mille tonnes de charbon par jour ; dans sa plus grande vitesse, ses hélices donnaient cent-quatre-vingt-cinq révo-

lutions à la minute ; et enfin, il y avait dans la cale cent-quatre-vingt-douze chauffeurs, cent-vingt "trimmers" et trente-un mécaniciens.

Même en face des plus imposantes forces de la nature, comme les hommes savent être puissants... en attendant qu'ils tombent et qu'ils meurent !

* * *

Devant certains coups du sort, en effet, l'homme restera et se sentira toujours hélas ! bien faible.

Quelle terrible coup, par exemple, que cette catastrophe du "Pont de Québec," dont tout le pays s'est justement ému, le 29 août dernier ?

Ce pont qu'une Compagnie spéciale faisait construire, et que le nouveau Transcontinental, dit Grand-Tronc-Pacifique, aurait tout de suite utilisé, devait être — et sera sans doute quand même — une merveille. Nulle part ailleurs le génie humain ne s'est trouvé à plus difficile tâche. Très haut dans les airs, d'une rive à l'autre, par-dessus le Saint-Laurent, en amont de Québec, il fallait jeter je ne sais plus combien de tonnes de fer et d'acier qui, gigantesques structures, des piles d'ancrage de chacune des deux rives allant vers le large, se devaient souder au centre, au beau milieu du fleuve. Douze cent treize pieds de cette masse énorme s'avancant de la rive sud au-dessus de la mer... se sont soudain abîmés, à 5½ heures du soir, le jeudi 29 août, entraînant dans leur chute cent onze employés, ingénieurs, contre-maîtres ou manœuvres, dont vingt-cinq seulement se sont sauvés comme par miracle. Ce fut terrible ! En un instant, que de veuves et d'orphelins ! Que de pertes matérielles aussi ! Deux millions au moins ?

Y a-t-il eu des erreurs de calcul, mauvaise qualité des matériaux, surcharges mal équilibrées ? Les enquêtes le diront peut-être, et encore ?

Ce malheur a produit par le pays une très vive émotion. De partout nous sont venues des sympathies, notamment du roi Edouard VII. A Québec, un important comité de secours s'est formé, pour venir en aide aux familles affligées. Mgr l'archevêque Bégin en est le président d'honneur.

* * *

Une quarantaine d'iroquois de Caughnawaga, faisant partie de l'équipe des travailleurs du "Pont de Québec," ont péri dans la catastrophe. Nous avons donc, à Montréal, des raisons spéciales de prendre notre part du malheur, lequel d'ailleurs ne pouvait laisser indifférent aucun Canadien.

A la grande réunion du monde du travail, sous les voutes de Notre-Dame, le dimanche soir, 1er septembre — surlendemain de l'épouvantable catastrophe, — Mgr l'archevêque Bruchési fit un chaleureux appel à la charité des milliers d'ouvriers rassemblés et annonça, pour l'un des dimanches suivants, une collecte générale dans toutes les églises du diocèse.

Le lundi, 2 septembre, Sa Grandeur présidait elle-même, à Caughnawaga, aux funérailles de huit des infortunées victimes, et elle offrait à leurs familles en larmes ses paternelles sympathies dans une allocution des plus touchantes.

M. l'abbé Forbes, ancien missionnaire de la tribu, interprétait Monseigneur. De sorte que c'est dans leur langue, qu'on dit si expressive, que les pauvres iroquois eurent la consolation d'entendre les paroles de réconfort de leur premier Pasteur. On n'oubliera pas de longtemps, dans la tribu, le moment solennel et poignant où les huit cercueils furent descendus côte à côte dans l'unique fosse commune.

* * *

Pour ce qui est des pertes matérielles, on s'en consolerait toujours ; car notre pays traverse une période d'abondance et de progrès. Dans son dernier rapport annuel, le Pacifique Canadien accuse une valeur en propriétés d'environ 390 millions, des recettes brutes de 72 millions, pour l'année courante, et des recettes nettes de 25 millions. Cette année également, la compagnie a transporté 8,779,620 passagers, contre 3,179,589, en 1897, et, en marchandises, 15 millions de tonnes de fret, contre 5 millions, il y a dix ans.

* * *

La démonstration religieuse, qui se célèbre maintenant chaque année à l'occasion de la fête du travail, a donc eu lieu à Notre-Dame et à Saint-Patrice le dimanche, 1er septembre, dans la soirée.

A Notre-Dame surtout, où la vaste église était complètement remplie, ou fut témoin d'un admirable et émouvant spectacle. Cette foule immense de travailleurs chrétiens, si attentifs à la parole des orateurs sacrés, cette force vibrante de voix humaines, chantant les refrains pieux, et, avant le "Salut", l'appel à la miséricorde de Dieu pour les victimes du Pont de Québec : *Libera, Libera, Domine...* tout cela était émotionnant au possible.

M. le curé De la Durantaye, de Saint-Jérôme, a prêché à l'ouvrier sa triple dignité d'homme, de travailleur et de chrétien. Mgr l'archevêque a ajouté quelques bons conseils et demandé pitié — comme nous le disions plus haut — pour les ouvriers de Québec tombés, en plein travail, dans l'abîme et dans la mort.

Puis, ces milliers d'honnêtes travailleurs sont retournés au foyer, emportant en leur âme plus de considération pour eux-mêmes et plus de commisération pour ceux qui souffrent : deux pensées ou deux sentiments, qui aident puissamment à bien vivre et à vivre pour le bien.

On a beau dire, ce qu'il y a au fond de toutes les difficultés sociales, troubles ou grèves hélas! si fréquents, c'est un manque d'esprit chrétien. Il faudrait chercher le plus possible à en vaincre les masses.

* * *

Un grand congrès pédagogique a réuni à Joliette, dans la semaine du 26 août, plusieurs centaines d'institutrices, religieuses et laïques. M. le surintendant, l'Hon. de la Bruère, M. le député Tellier, M. l'abbé Curotte et d'autres conférenciers de talent ont su intéresser et instruire. Mgr Archambeault, évêque de Joliette, a prononcé un magistral discours sur l'éducation. Nous tenons

à enregistrer ici ce que le savant prélat a dit du mouvement éducationnel en notre province :

“ Le peuple témoin des généreux efforts des autorités civiles et religieuses pour relever le niveau de notre éducation nationale, s'est intéressé davantage à cette œuvre ; il en a mieux saisi l'importance et mieux compris les inappréciables bienfaits. Nous en avons une preuve dans le fait que, depuis quelques années, les nouvelles maisons d'école sont plus en conformité avec les lois de l'hygiène et les règlements du Conseil de l'instruction publique, le choix des maîtres et des maîtresses est plus sévère, plus judicieux, l'assistance moyenne des enfants aux classes plus élevée, leurs succès plus satisfaisants. Il y a encore, sans doute des lacunes à combler, des réformes à opérer. On entre dans le mouvement, mais avec des hésitations, des réserves plus faciles à comprendre pour quiconque connaît bien l'histoire de notre passé. Le progrès cependant est réel ; le nier serait faire preuve d'ignorance, de mauvaise foi ou de parti pris contre notre système d'éducation.

“ Il est impossible d'arriver d'un bond à une perfection que n'ont pas encore atteinte, du reste, les vieilles nations de l'Europe, dont les efforts constants sont pourtant servis par d'admirables ressources, que nous sommes loin de posséder. Soyons donc en garde contre les rêves et les utopies de certains esprits bien intentionnés peut-être, mais plus enthousiastes que sérieux et pratiques. Restons supérieurs aux critiques injustes et déloyales, mais aussi sachons mettre à profit celles qui viennent de nos amis véritables et que peuvent justifier les côtés faibles de notre organisation scolaire, ou plutôt le fonctionnement parfois défectueux de cette organisation. Sans nous rebuter jamais, travaillons à rendre le peuple meilleur, la patrie plus prospère, l'Eglise plus aimée et plus respectée, en consacrant à la grande œuvre de l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse nos forces, nos aptitudes, nos connaissances acquises, notre cœur, notre être tout entier. Notre vie aura été bien remplie, notre carrière vraiment féconde, et la récompense, nous l'aurons du moins dans le témoignage d'une conscience satisfaite d'avoir accompli son devoir, en attendant celle que Dieu a promise à ceux qui auront enseigné leurs frères.”

“ Ceux qui enseignent la justice à un grand nombre seront comme les étoiles dans les éternités perpétuelles.”

* * *

Nos frères d'Acadie ont célébré, avec un remarquable éclat, leur fête patronale, à Church Point, N. E. Comme l'on sait, c'est l'Assomption de la Vierge Marie qui est pour eux le grand jour. La messe, le sermon, la convention, les discours, tout a été marqué au coin d'un chaud enthousiasme. Les fils du pays d'Evangeline sont nos frères à trop de titres pour que les échos de leurs joies nationales, et ceux de leurs succès comme groupe, ne se répèrent pas aux rives canadiennes dans une note particulièrement sympathique.

* * *

Les délégués de la puissante association catholique, qu'on connaît sous le vocable de C. M. B. A., ont eu leur convention triennale, à Montréal, dans la dernière semaine d'août. Ils ont

assisté en corps, à la cathédrale, à une messe que Mgr l'archevêque a célébrée lui-même. Deux allocutions, l'une en français, par M. l'abbé Richard p. s. s., de l'église Saint-Jacques, l'autre en anglais, par M. l'abbé Heffernan, de l'église Saint-Antoine, ont été prononcées. Dans l'après-midi, Mgr l'archevêque faisait visite aux délégués en convention à la salle Stanley. Appelée à prendre la parole, Sa Grandeur en a profité pour suggérer aux membres de ne pas se contenter de tendre au bien *individuel* de chacun d'eux, mais de viser aussi au bien *social*, qui est le bien de tous :

“ Les sociétés catholiques, disait Monseigneur, ne devraient-elles pas étendre leur protection non-seulement à leurs membres, mais aussi au pays ? Songe-t-on, dans nos mutualités, à exercer une action sociale ? à protéger par exemple, des œuvres chères à tous, comme peuvent l'être une université catholique, un hôpital ou un hospice ? Une société mutuelle qui, la première, déciderait la création d'un fonds de réserve annuel, pour venir en aide aux œuvres sociales, ne s'attirerait-elle pas l'admiration du pays catholique tout entier.”

* * *

Une très intéressante démonstration religieuse avait lieu à Saint-Paul-l'Ermitte le mercredi, 28 août dernier, à l'occasion du cinquantenaire de fondation de la paroisse et des noces d'or sacerdotales du curé, M. l'abbé Lesage, l'un des doyens du clergé canadien. J'ai le regret de ne pouvoir ici que mentionner cet événement doublement joyeux.

Saint Paul l'Ermitte est encore une paroisse relativement jeune, qui a su vieillir rapidement dans la voie du progrès, du bon ton et de la culture intelligente ; son distingué curé, M. l'abbé Lesage est un aimable vieillard, type du prêtre gentilhomme, qui a su, lui, rester jeune de cœur et jeune de forces.

Au vénéré jubilaire nos meilleurs vœux, et, à ses paroissiens nos plus sincères félicitations pour leur organisation des fêtes si réussies.

* * *

Il n'y a rien de mieux, pour reposer de l'agitation et du brouhaha des villes, qu'un séjour dans l'un ou l'autre de nos tranquilles villages, où tout est si calme, même un jour de fête. Les enfants sont sages comme des grandes personnes. Si jeunes qu'ils soient, ils vous édifient, et, pour eux, se mettre en retraite, c'est

tout naturel. Heureuses les âmes jeunes et pures, qui ne savent pas vieillir !

* * *

Dans son beau livre "Cartier et son temps," qui vient de paraître dans le même volume que "Lafontaine et son temps", M. Decelles, l'écrivain bien connu, raconte, avec un charme de style des plus attrayants (1), les coutumes de nos pères de la génération d'il y a soixante et quatre-vingts ans ?

Quel tableau reposant de fraîcheur et de gaieté, il nous donne du bon vieux temps ! Rien de plus vivant, depuis Philippe Aubert de Gaspé, n'a été écrit sur les mœurs des anciens canadiens.

* * *

Nous recommandons aux bonnes prières de nos lecteurs : Sa Grandeur Mgr John Williams, archevêque de Boston, décédé le 30 août, à l'âge de 85 ans ;

M. l'abbé B.-E. Leclere, vicaire-général, ancien curé de la Malbaie, décédé à la Malbaie, le 1er septembre, à l'âge de 69 ans ;

M. l'abbé F. Gendron, vicaire-général, ancien missionnaire sur la côte du Labrador, décédé à Chicoutimi, le 29 août, à l'âge de 62 ans ;

M. l'abbé Dosithée Leduc, curé de Saint-Alphonse de Liguori (Chapeau) (Pembroke), décédé le 9 septembre, à l'âge de 57 ans ;

M. l'abbé D. Ouellet, curé d'Asbestos (Sherbrooke), décédé à Montréal, le 2 septembre, à l'âge de 46 ans ;

M. l'abbé W. Vinet, du diocèse de Valleyfield, mort vicaire à Standish N. Y. aux États-Unis, le 17 août, à l'âge de 33 ans ;

Le Rév. Père John Allister Macdonald, s. j., décédé à l'Immaculée Conception (Montréal) le 31 août, à l'âge de 67 ans ;

Enfin, nous recommandons aussi d'une façon spéciale aux suffrages des âmes pieuses les malheureuses victimes du "Pont de Québec."

L'abbé Elie J. Auclair

(1) Chap. II, p. 15.

L'au delà ou la vie future d'après la science et la foi

L'AU DELA ET LE CHATIMENT

“Ceux qui auront fait le bien iront à la vie éternelle, ceux qui auront fait le mal iront au feu éternel.”

Telle est la foi catholique comme l'expose l'antique symbole de S. Athanase.

Ce dogme de l'éternité des peines n'est pas toutefois la propriété exclusive de l'Eglise ; il est, comme nous l'avons vu, au fond de toutes religions et il a été professé par le genre humain tout entier. Platon et Virgile, Voltaire et Rousseau parlent sur ce point comme l'Evangile.

Si ce dogme était aussi absurde que le prétendent nos modernes rationalistes, comment aurait-il été cru si universellement sans difficulté ? N'y a-t-il pas là une preuve évidente de sa parfaite conformité avec les plus nobles instincts de la nature humaine et les exigences de la raison ?

Quand donc M. Jules Simon écrit “qu'aucun principe de la raison ne conduit à l'éternité des peines et ne permet de l'admettre (1),” quand un autre affirme avec assurance que “l'enfer est un dogme qui a fait son temps et qu'il est superflu de le réfuter (2),” nous les soupçonnons fort de n'avoir jeté sur la question qu'un regard prévenu ou superficiel.

L'enfer n'est pas, aux yeux de la droite raison, un non-sens ou une chose inintelligible, ce n'est pas même une vérité accessoire et isolée ; il tient à la substance même du dogme catholique, et il est la terrible et inévitable conséquence des principes les plus élémentaires et les plus certains.

Ainsi par exemple, n'est-il pas hors de doute, pour tout esprit sain, que l'être et le néant, le vrai et le faux, le bien et le mal, sont des choses essentiellement distinctes et contradictoires ? L'une affirme ce que l'autre nie ; leur opposition est par conséquent absolue et radicale, et il est impossible qu'ils aient la même conclusion et qu'ils portent les mêmes fruits.

(1) *La Religion naturelle*, p. 305 (4e édition).

(2) Louis Figuier.

A aucune époque de la durée, aussi lointaine qu'on la suppose, le vrai ne peut devenir le faux, ni le bien devenir le mal ; s'ils devaient jamais se rencontrer et se confondre, il n'y aurait plus entre eux qu'une nuance et non une opposition irréductible.

L'enfer éternel est précisément le corollaire obligé et le terme final de cette distinction entre le bien et le mal qui se prolonge indéfiniment. Ce principe qui est la clef de voûte de l'ordre moral n'apparaît dans sa saisissante évidence et dans son inflexible rigueur que si on le rapproche de ce dogme redoutable.

Loin d'être "un crime (1)," une horrible fable (2)," l'enfer est donc la conclusion nécessaire de l'ordre moral, et tous ceux qui voudront, suivant la méthode d'immanence chère à M. Blondel (3), analyser jusqu'au bout le contenu des premiers principes de la pensée, constateront que c'est le dernier mot de la raison sur Dieu, l'homme et leurs rapports.

Écoutez encore parler sur ce sujet d'une éternelle actualité la haute raison du prince de la philosophie chrétienne S. Thomas d'Aquin.

C'est un principe de vulgaire bon sens que la gravité d'une faute se mesure à la dignité de l'offensé et à la condition de l'offenseur. Conséquemment le péché, bien que venant d'un être borné dans sa nature et ses facultés, emprunte à la perfection infinie et transcendante qu'il outrage, une incommensurable gravité. En attachant son cœur à un bien périssable, l'homme tend à enlever à Dieu sa prérogative essentielle d'Être souverain, de fin dernière et de béatitude suprême de l'homme ; il déplace sa destinée véritable et commet un crime de lèse-majesté divine qui appelle en stricte justice un châtement infini.

Et de fait, d'après l'enseignement catholique, il n'a été et n'a pu être expié que par la satisfaction infinie de l'Homme-Dieu.

Mais l'homme qui persiste dans l'impénitence finale, refuse de puiser à cette source du pardon ; il doit donc subir sa peine. Mais il ne peut la supporter infinie ; car, quelque grande qu'elle soit, on pourra toujours y ajouter au moins par la pensée. Ne convient-il donc pas que la proportion entre la faute et la peine, qui manque sous le rapport de l'intensité, se retrouve autant que possible du côté de la durée ?

Mais il y a plus : la violation de l'ordre moral que la religion

(1) Conférence déjà citée de M. Séailles : *Les Affirmations de la conscience moderne*.

(2) M. Renouvier. *La critique philosophique*, 31 octobre 1878.

(3) *Lettre sur les existences de la pensée contemporaine*, p. 28.

appelle péché, n'est pas seulement infinie en malice, elle est encore, au moins virtuellement infinie en durée.

En effet, quand l'homme demande à un être fini et borné une trompeuse félicité, il se sépare violemment du bien suprême. Si Dieu ne lui donne pas de sursis (et à quel titre serait-il tenu de le faire ?), cet état de divorce se prolonge de lui-même, et doit durer autant que l'âme, c'est-à-dire être éternel. Car si la mort frappe le coupable, elle le saisit tel qu'il est et le laisse immobile ; l'éternité dans laquelle il entre n'est pas une seconde épreuve, mais un état immuable et indéfiniment le même (1)

D'ailleurs le désir intime de celui qui s'abandonne à sa passion n'est-il pas de s'y attacher encore et toujours ? Il voue à son idole un culte éternel, lui demande sa félicité pour toujours et donne ainsi à son choix une portée illimitée et sans fin.

“Ce misérable, dit Bossuet, avec une admirable profondeur, n'est plus dans l'acte ni dans l'habitude du péché : il est dans l'état du péché, le péché s'est humanisé en lui ; c'est un homme fait péché.”

* * *

Sans doute, il reste des ombres autour de cette vérité ; mais les ombres ne sont pas des contradictions. Quoi d'étonnant, puisque l'infini est au fond de tous les dogmes chrétiens ? “Ce que nous connaissons de la conduite de Dieu, dit Leibnitz, n'est presque rien, et nous voudrions mesurer sa sagesse et sa bonté par notre connaissance : quelle témérité !... Dire avec saint Paul : *O altitudo sapientiae* ! ce n'est point renoncer à la raison (2).”

On nous demande comment une défaillance d'un instant peut mériter un châtement infini, et on prétend qu'il y a là, sinon une flagrante violation de la justice, au moins une cruauté inconciliable avec la bonté de Dieu.

Nous avons dit déjà que si la peine était rigoureusement infinie, elle ne serait pas pour cela entachée d'injustice, puisqu'il n'y aurait qu'une exacte proportion entre la faute et le châtement.

Mais le châtement n'est pas à proprement parler infini, même en durée, puisqu'il a eu un commencement et se prolonge chaque jour davantage. Jamais, à aucun moment de la durée, si éloigné qu'on le suppose, les victimes de l'enfer n'y auront passé un temps infini.

(1) *Contra Gentes*, I, IV, c. 95.

(2) Théodicée, p. II, N. 131.

Ensuite, l'infini, dépassant toute mesure, ne comporte pas de degrés, tandis que les peines de l'enfer sont aussi diverses que les fautes dont elles sont le châtement : *pœnis tamen disparibus puniendos* (1).

Pourquoi encore mettre en opposition la durée de la faute et celle de la peine, et dire "qu'il n'y a pas de faute temporelle qui appelle une punition éternelle (2)?"

Est-ce que la rigueur de la peine doit se mesurer non plus à la gravité du crime, mais à sa durée ? A ce compte, un crime rapide comme la détonation d'une arme à feu ne pourrait plus être châtié que par une punition instantanée ! Et cependant quand un membre de la société s'est par une faute grave rendu indigne de pardon, il est condamné à mort ou à une autre peine à PERPÉTUITÉ. Les effets de ce châtement ne sont-ils pas irrévocables, de telle sorte qu'ils dureraient toujours si le coupable pouvait vivre toujours ? Pourquoi donc contester à la justice divine un droit qu'on ne refuse guère à la justice humaine (3) ?

Mais c'est à la bonté de Dieu que font un appel désespéré les adversaires de l'éternité des peines. — Vains efforts ! Comme si la bonté était en Dieu l'adversaire de la justice ! Ce serait la faire dégénérer en faiblesse et rompre cette unité des perfections divines qui se reflète dans ses œuvres. Ainsi, la Rédemption qui est, au témoignage de S. Paul, "*l'apparition*" la plus touchante de la bonté divine, est en même temps un acte de suprême justice.

La bonté de Dieu est essentiellement amie de l'ordre et du bien ; loin d'entraver l'action de la justice, elle la suppose, afin, dit S. Thomas, d'imposer à toute créature le respect de l'ordre qui est le bien de l'univers.

D'ailleurs que reproche-t-on à la bonté de Dieu ? Il n'a négligé aucun moyen pour attirer l'homme à sa fin, et à propos de tous et de chacun, il peut répéter le mot de l'Écriture : "Qu'ai-je pu faire et ce que je n'ai pas fait ?" Ne sent-on pas gronder dans ce reproche ce que J. de Maistre appelle "la colère de l'amour ?" Méprisé jusqu'à la fin par l'homme impénitent, Dieu se retire, continue le P. Lacordaire ; car "l'amour repoussé ne pardonne plus : l'enfer est la loi de l'amour !"

(1) Concile de Florence, *in decreto unionis*.

(2) Jules Simon, *loco citato*.

(3) *Contra Gentes*, I, III, c. 144.

* * *

Les systèmes philosophiques qui rejettent l'éternité des peines peuvent se ramener à deux : celui de l'immortalité facultative ou continuelle et celui de la réconciliation future des méchants avec Dieu.

Le premier est fort ancien : Cicéron l'avait adopté, quelques écrivains chrétiens comme Arnobe y ont souscrit, et il a été repris et défendu avec talent par plusieurs auteurs modernes, surtout protestants ou anglicans (1).

D'après eux, les bons vivront éternellement et jouiront au ciel de la récompense de leurs vertus ; mais les méchants seront anéantis en punition de leurs fautes ; l'immortalité est donc pour chacun *facultative* ou *conditionnelle*.

S. Thomas avait déjà réfuté cette doctrine avec sa profondeur ordinaire. Dieu, dit-il, pourrait assurément anéantir le coupable ; mais il est plus juste qu'il le conserve et le punisse. D'abord c'est la volonté qui dans l'homme se révolte contre Dieu, tandis que la nature demeure dans l'ordre voulu par lui. La punition doit donc atteindre la volonté. Or, si le coupable était anéanti, le châtement frapperait la nature seule, et la volonté demeurerait impunie.

Ensuite il y a deux éléments dans la faute : le coupable repousse le bien absolu et se tourne vers un bien périssable, et ces deux éléments doivent se retrouver dans le châtement. Or, l'anéantissement le prive du bien infini, mais ne saurait punir l'abus fait de la créature, ce qui est contraire à la justice (2).

La justice réclame également que les peines soient diversifiées comme les fautes ; or il n'y a pas de degrés dans l'anéantissement : une telle pénalité serait donc encore de ce chef une violation de la justice.

Et que deviendrait l'ordre moral n'ayant pour appui qu'une pareille sanction ? Alors que la crainte des châtements éternels suffit à peine pour contenir la fougue des passions humaines, à quoi servira la vague perspective de l'anéantissement ? Ensuite la disparition du coupable n'est nullement la réparation de l'injustice commise ni la sauvegarde de l'ordre moral. En définitive, Dieu, réduit à anéantir les coupables, s'avouerait vaincu ; et

(1) Pétavel : *l'Immortalité conditionnelle*.
Ch. Lambert : *le Spiritualisme et la Religion*.
Renouvier : *la Critique philosophique*.

(2) *De potentia*, q. 5, a. 4, ad 6m.

après avoir créé l'âme immortelle, il briserait son plan parce qu'il plairait à la créature de se moquer de lui, et en se plongeant dans le néant, les coupables pourraient lui jeter un dernier blasphème qui demeurerait éternellement impuni !

Nos adversaires réclament au nom de la justice : la vie, disent-ils, est un don de Dieu ; mais nous ne l'avons ni demandée ni acceptée : pourquoi ne pourrions-nous pas y renoncer ? — Parce que la vie n'est pas seulement un don et un bienfait, mais une épreuve que Dieu a le droit évident de nous imposer sans nous consulter. Comment d'ailleurs aurions-nous pu être consultés, quand nous n'étions pas encore ?

Cette doctrine si rationnelle paraît inadmissible à quelques autres adversaires de l'éternité des peines. Aussi ils ont renouvelé une vieille hypothèse des Origénistes d'après laquelle les condamnés de la justice de Dieu, ayant subi leur peine pendant une durée plus ou moins longue, rentreraient en grâce près de Dieu et entreraient enfin justifiés dans le Ciel.

Cette utopie est aussi opposée à la raison qu'à la foi.

En effet pour que Dieu les acquittât et que le pardon descendît sur eux, il faudrait le repentir. Car un pardon qui serait accordé sans repentir, ne serait qu'impunité et injustice. Or le repentir est impossible aux damnés, puisque l'épreuve une fois finie, ils n'ont plus ni grâce ni libre arbitre.

Ils ont bien un certain regret de leurs fautes ; mais ce regret n'a rien de commun avec le repentir ; car il provient de l'égoïsme : ce qu'ils détestent ce n'est pas le mal, mais la douleur et le châtimeut du mal.

Enfin cette hypothèse d'un "enfer à temps" sape par la base l'ordre moral en lui enlevant toute sanction sérieuse. Si en effet la conclusion du bien et celle du mal finissent par se confondre, il n'y a pas entre ces deux termes une si grande opposition qu'on veut bien le dire, et si les conclusions sont les mêmes, les principes ne sauraient être sensiblement différents.

Et qu'est-ce qu'un nombre déterminé d'années à passer dans l'enfer, si le bonheur du ciel doit un jour y mettre un terme ? Tout ce qui passe et fini, compte peu pour l'homme ; on connaît le trait de ce philosophe allemand qui aurait donné deux millions d'années de sa félicité pour pouvoir s'accorder certaine jouissance ! Voilà quel serait d'après les rêveurs du sentimentalisme l'équilibre de l'ordre moral.

Laissons les utopies et croyons à cet abîme infranchissable dont

parle l'Évangile et que la justice de Dieu a creusé entre le ciel et l'enfer (1).

* * *

“L'ENFER, SI NOUS L'ENTENDONS, C'EST LE PÉCHÉ.”

Cette parole de Bossuet nous laisse entrevoir la convenance rationnelle de l'enseignement catholique sur la nature des peines de l'enfer.

Car Dieu, justice souveraine et infaillible proportionne la peine à la faute, comme l'effet à sa cause.

Or, le péché, comme toute espèce de mouvement matériel ou moral, a en quelque sorte deux termes : la volonté qui le commet repousse Dieu et lui substitue un bien périssable.

La peine devra donc refléter ce double caractère, car elle est, dit S. Augustin, “l'ordre du crime.” De là la nécessité d'une peine appelé par les théologiens la “*peine du sens*,” et dont la raison philosophique aperçoit sans peine la parfaite raison d'être.

Il faut en effet que tout dans la création concoure à l'harmonie de l'ordre général, même en enfer. Or cet ordre a été troublé par le mal ; la création matérielle qui devait servir à l'homme pour atteindre sa fin a été violemment détournée de sa destination naturelle. L'ordre exige qu'elle se redresse en quelque sorte contre son bourreau, et que tous les êtres se vengent de son injuste tyrannie.

Et si cela est impossible, l'un d'eux accomplira pour tous cette providentielle mission : c'est le feu, cette puissance mystérieuse, cette force universelle qui agit partout et se cache dans tous les mouvements de la matière.

Sur la nature de ce “feu inextinguible” de l'enfer, le philosophe et le croyant ne peuvent que répéter le mot de saint Augustin : “Quel sera ce feu ? Je crois que personne ne le sait, si l'Esprit divin ne le lui révèle (2).”

D'après quelques auteurs, il ne s'agirait que d'un feu métaphorique ; ce serait simplement une saisissante image des horribles tourments de l'enfer. Mais l'Église a formellement réprouvé cette opinion et la raison qui envisage le feu de l'enfer comme une conséquence logique et une suite naturelle du péché, souscrit sans peine à cette condamnation (3).

(1) *Cité de Dieu*, liv. XX, 13.

(2) *S. Luc*, XVI, 26.

(3) Décision de la S. Pénitencerie, 30 avril 1890.

De plus ce feu, dit l'Évangile, est éternel, il ne s'éteindra jamais ; comme le sel conserve la viande, il conservera les malheureux livrés à la vengeance. " De même que l'herbe des champs toujours tondue par la dent brutale des animaux qui la dévorent, revit sans cesse, de même le damné (1)."

Enfin, pour compléter cette lugubre description, mentionnons encore des ténèbres épaisses et profondes, (Ps. XLVIII, 20), une soif ardente, (S. Luc, XVI, 24), des larmes intarissables, (S. Mat. XXII, 13), et enfin le ver qui ne meurt pas et qui n'est autre que le remords et le désespoir. (S. Marc, IX, 43).

Mais ce ne sont là que les moindres peines de l'enfer ; la plus grande, dit la théologie catholique, est la "*peine du dam.*"

Nous avons vu que l'esprit et le cœur de l'homme sont orientés naturellement vers l'infini. Un moment il a pu être séduit par le mirage des biens périssables. Mais l'épreuve une fois finie, et le voile tombé, la nature reprend son mouvement impétueux. Au moment où elle devrait toucher au terme de son évolution, Dieu la repousse. Suspendue entre le bien suprême qui lui échappe, et les biens finis que la mort lui a enlevés, elle s'agite éternellement dans le vide, écartelée à deux mondes, suivant le mot de Pascal...

Et cette contradiction entre l'état présent de l'homme et sa destination première, ce renversement de toute sa nature faite pour le bonheur dont elle se voit éternellement frustrés, sont pour elle un indicible tourment dont le génie de saint Augustin se reconnaît incapable de donner une idée : " Etre séparé de Dieu, dit-il, est une peine aussi grande que Dieu est grand (2)."

Devant cette considération, la question que se posent certains auteurs sur la mitigation plus ou moins probable des peines secondaires de l'enfer, n'a qu'une minime importance ; car selon la remarque de saint Jean Chrysostome, " que sont les peines accessoires, puisque le ciel est à jamais perdu ? "

Pouvons-nous mieux conclure que par ce mot de Leibnitz : " Dieu qui nous a révélé tout ce qu'il faut pour craindre le plus grand des malheurs, ne nous a pas révélé tout ce qu'il faut pour l'entendre. "

(1) Louis de Grenade. *Mémorial de la vie chrétienne.*

(2) *Cité de Dieu*, liv. II, c. IV.

Les qualités de l'éducateur

I

LES YEUX SUR L'IDÉAL.

Quand l'artiste saisit le marteau et le ciseau et commence à entamer le marbre pour en tirer la puissante image de la vie, les yeux de son âme sont fixés sur le type qu'il veut réaliser. Cet idéal qu'il poursuit, il l'a conçu au dedans de lui-même par un effort de génie, il l'aime avec tous les traits dont son esprit l'a orné, il va travailler à le rendre vivant dans une pierre inerte et froide.

Le maître d'école est un artiste aussi: je dirai même que son art est le plus grand des arts. Ces enfants insoucians qu'on lui présente sont la matière qu'il doit façonner. Riche matière, si l'on veut, puisque une âme incelligente et immortelle la vivifie; mais bien ingrate matière, si l'on considère les défauts qui déjà la déparent, si l'on calcule les résistances qu'éprouvera l'action du maître.

Pas plus que l'artiste, le maître d'école ne peut se mettre à l'œuvre s'il n'a les yeux fixés sur son idéal. De chaque enfant que fera-t-il? S'il n'a pas de réponse à cette question, il perdra son temps et sa peine; et, ce qui est pis encore, il gâtera les âmes qu'on lui confie. Mais qu'il ait un idéal, qu'il sache clairement ce qu'il doit produire, qu'il aime éperdument ce devoir qui lui apparaît, et aussitôt il travaille avec courage et avec succès. L'idéal illumine, l'idéal stimule, l'idéal, enfin, préserve de la lassitude et du découragement.

Quel sera donc l'idéal poursuivi par le maître d'école?

Gagner son pain, avoir une position honorable et aisée, amasser de petites rentes, préparer pour sa vieillesse un repos sans tracas, est-ce là un idéal? Non, assurément. A Dieu ne plaise que je blâme les préoccupations temporelles: elles sont légitimes, elles sont un devoir même, surtout pour ceux que les avantages de la vie commune ne déchargent pas des soins matériels. Mais ne viser que cela, tout subordonner à cela, trouver que tout va bien si cela va bien, mettre cela au-dessus du bien moral et religieux des

enfants, ce n'est pas seulement un bas égoïsme, c'est une trahison du devoir sacré qui incombe à tout maître d'école.

En effet tout maître d'école a charge d'âmes; de ces âmes il est responsable devant la société et devant Dieu. La société lui demande des hommes sains de corps et d'âme, des citoyens honnêtes et dévoués à la patrie; Dieu lui demande, en plus, des chrétiens fidèles à leur foi et des apôtres zélés pour la défense et l'extension de l'Eglise.

Telle est sa tâche. Il ne peut la diviser: elle s'impose à lui tout entière. Il n'y a pas une partie pour les religieux, une partie pour les laïques. Tout instituteur, religieux ou laïque, dans la mesure de ses forces et dans les limites de sa liberté d'action, doit embrasser dans son intégrité l'œuvre de l'éducation. La raison est que l'âme de l'enfant n'est pas divisée; elle est remise entière, avec toutes ses facultés, entre les mains du maître: celui-ci doit cultiver toutes ses aptitudes, la préparer à tous ses devoirs, l'armer pour tous les combats.

Soit donc qu'il entre en charge, soit qu'il se recueille au milieu de ses travaux, le maître d'école doit se dire à lui-même:

“ Dans chaque enfant de mon école je vois un trésor que Dieu m'a confié. Non seulement je ne puis en abuser, mais je dois le garder intact avec la plus religieuse fidélité. Le garder intact ne suffit pas, je dois le faire fructifier. Il n'est pas un enfant qui soit sans défauts; je devrai découvrir et corriger en chacun les mauvaises tendances. Il n'est pas un enfant qui n'ait des facultés intellectuelles et morales; j'aiderai chacun de mes élèves à développer les dons qu'il a reçus de Dieu. J'ouvrirai devant son esprit le vaste champ du savoir; s'il n'est rien de plus modeste que l'enseignement de l'alphabet et de la grammaire, il n'est aussi rien de plus précieux, puisque c'est la clef de toutes les richesses amassées par le génie humain. J'ouvrirai son cœur à l'amour du bien; je pétrirai son âme des nobles sentiments de la justice, de l'honnêteté, de la générosité, de la compassion, de la charité. Pour mieux façonner l'homme et le citoyen, je m'appliquerai surtout à former le chrétien fidèle: le chrétien qui sait sa religion et qui ne rougit pas de paraître religieux, le chrétien qui connaît et qui aime Jésus-Christ, le chrétien qui entend la voix de Dieu dans sa conscience et qui rend conformes à sa foi les actes de sa vie privée et de sa vie publique, le chrétien qui se fait, sans respect humain, le champion zélé de la cause catholique. . . ”

Ainsi parle le maître d'école, celui qui a toujours *les yeux sur*

l'idéal. Il estime sa vocation; il s'y attache avec un amour que rien ne déconcerte, ni les difficultés du travail, ni la monotonie des occupations, ni les ingrattitudes de ceux pour lesquels il se dévoue. A chaque tentation qui l'assaille il répond: "Pourrais-je faire plus grand et plus méritoire?"

L'ouvrier peut être habile dans son métier, mais il ne façonne qu'une matière toujours plus ou moins vile; l'éducateur travaille des âmes.

Dans chaque maison, le père et la mère sont dignes de respect, à cause d'une sorte de sacerdoce dont ils sont investis près de leurs enfants; mais ils n'élèvent qu'une famille restreinte: l'éducateur élève, non point une seule famille, mais toute une contrée, et il doit aimer comme siens des enfants qui ne sont pas à lui.

Toute vie humaine a une portée sociale, puisqu'elle entre comme un élément dans la composition de la société: immense est la portée sociale de la vie d'un éducateur, non seulement parce que beaucoup d'individus et de familles dépendent de lui, mais parce qu'il tient dans sa main la société de l'avenir.

Pas un acte de vertu qui ne converge à la gloire de Dieu; mais personne ne contribue plus efficacement à glorifier Dieu et à réjouir l'Eglise qu'un bon maître d'école, car le moindre effort de sa part a le plus grand retentissement dans les âmes.

Connaissant son idéal, l'aimant pour sa beauté, le maître d'école n'a plus qu'à se mettre à l'œuvre.

Tous ses devoirs se ramènent à deux: nourrir son âme, donner son âme, car, à mesure qu'il donne sa vie, il doit en renouveler la vigueur.

Le présent travail ne traite que le premier: Ce que l'éducateur se doit à lui-même.

II

LA CULTURE PERSONNELLE

Le premier devoir du maître d'école est de penser à lui-même et de travailler pour son propre compte. Cette loi de la charité bien ordonnée ne contient rien qui flatte l'égoïsme ou qui affaiblisse le dévouement. Car l'égoïsme est cette basse disposition d'une âme qui ne cherche qu'à jouir, qui fait converger toutes choses vers son plaisir et son bien-être: au contraire, la culture personnelle dont nous parlons ici s'impose au maître, afin qu'il veuille plus

ardemment sortir de lui-même pour se donner, afin qu'il se remplit d'abord des richesses qu'il devra ensuite communiquer.

En parlant des devoirs du maître envers lui-même, ce n'est point de l'homme privé qu'il s'agit, mais de l'éducateur. Sans doute, il paraîtra que nous esquissons les vertus de l'homme privé; mais nous ne les envisageons qu'au point de vue de l'influence qu'elles exercent sur l'action du maître d'école.

Qui ne voit, en effet, que tout être agit suivant ce qu'il *est*? L'éducateur aura beau multiplier ses efforts: en définitive, son action sera proportionnée à sa valeur. Le contact d'un saint incline les âmes à la sainteté: l'esprit surnaturel qui le remplit rayonne à travers toute sa personne et se répand dans ses paroles et dans ses actes. La dignité du caractère, l'élévation d'âme, la pratique sincère des vertus créent autour du maître une atmosphère pure, saine, fortifiante, que ne respirent pas les enfants sans devenir meilleurs. Il en faut dire autant de la science du maître: chaque mot du maître savant porte la lumière dans les esprits; son école est une source vive où le savoir coule à pleins bords.

C'est une loi de la nature, en effet, que les fruits d'un arbre sont d'autant plus riches que la sève monte plus abondante et plus forte. Les fleuves aussi sont d'autant plus majestueux dans leur cours qu'ils puisent leurs eaux à de plus larges sources. Mais quelle sève circulera dans l'arbre, si ses racines ne la puisent constamment dans le sol? quelles eaux couleront dans le fleuve, si les pluies n'arrosent les sommets où s'alimentent les sources?

Nous sommes étonnés parfois que des vies demeurent stériles, quoique le dévouement n'y fasse point défaut. La stérilité n'est-elle point l'effet de la sécheresse? et cette sécheresse n'est-elle point le résultat fatal de l'absence ou de l'insuffisance de la culture personnelle? Il me semble qu'on pourrait répondre de la fécondité de la vie dans un éducateur qui travaillerait constamment à l'alimentation de son âme.

Mais, avouons-le sans détour, cette culture personnelle ne se fait pas, ou du moins presque pas. Le maître d'école n'a pas le souci de sa propre valeur. Peut-être cette insouciance, trop générale parmi nous, est-elle la vraie cause de notre faiblesse sociale. Si, par le travail énergique des chrétiens, des religieux et des prêtres, toutes les valeurs avaient été acquises et mises au service de Dieu, la valeur intellectuelle et scientifique, la valeur même de l'esprit chrétien, serions-nous déconsidérés, impuissants, foulés aux pieds comme nous le sommes? Poser la question, c'est la résoudre: car toute valeur fait avancer la cause qu'elle sert.

Je voudrais donc avant tout que l'éducateur fût préoccupé de *valoir*, plutôt que *d'agir*. En effet, s'il a une réelle valeur, soyez sûr qu'il agira : mais s'il ne cherche qu'à agir, le mouvement sera chez lui de l'agitation plutôt que de l'action.

Ces vérités étant si simples, je dirai même si bien comprises, comment se fait-il que la culture personnelle soit si négligée ?

Le motif qu'on allègue toujours pour s'excuser est le défaut de temps. Toutes les heures du maître d'école sont dévorées par ses longues classes, par les occupations accessoires qu'il ne peut éviter, par les délassements qu'il doit ne pas se refuser. Enveloppé dans un tourbillon d'affaires, épuisé par les fatigues de l'enseignement, il ne porte dans la prière qu'une âme distraite ou affaissée, il n'a pour les livres qu'aversion et dégoût. En se dépensant pour les autres, il s'use jusqu'à perdre tout appétit pour les choses intellectuelles et morales.

Il faut bien convenir que les multiples occupations du maître lui laissent peu de loisir et peu d'aptitudes pour la culture personnelle. Aussi devons-nous plaindre, plutôt qu'accuser, ceux qui se laissent ainsi déchoir. Cependant, est-il absolument vrai que le temps nous manque ? est-il absolument vrai que le temps seul nous manque ?

Une raison plus profonde et plus vraie de nos négligences se trouve dans l'horreur de l'effort intérieur. L'action au dedans nous coûte plus que l'action au dehors. L'effort extérieur est surveillé, stimulé, immédiatement récompensé : l'effort intérieur, au contraire, échappe à tout contrôle, ne paraît jamais indispensable, demeure toujours ici-bas sans sanction. Car il est bien certain que le regard de Dieu nous meut moins efficacement, hélas ! que le regard des hommes. Nous livrer dans les œuvres extérieures, avec un dévouement sincère, cela nous est relativement aisé ; mais posséder notre âme, la ressaisir dans le flot des occupations, voilà ce qui réclame un grand effort.

Le moyen de travailler pour soi, de se cultiver soi-même, c'est d'être assez fort de volonté pour s'appartenir toujours. A cette condition, nous pourrions nous trouver des loisirs, nous pourrions, en temps opportun, élever une barrière contre l'envahissement des affaires, nous pourrions porter dans la prière et dans l'étude une âme dégagée, capable d'application.

Je voudrais que tous les maîtres fussent persuadés de trois choses : que la portée de leur apostolat sera en proportion de leur valeur ; que cette valeur, fût-elle très grande aux débuts, sera vite épuisée si elle n'est entretenue et développée par la culture per-

sonnelle; que cette culture, obligatoire pour tous, est possible à tous, pourvu qu'on ait assez de volonté pour économiser du temps et pour posséder son âme.

Mais que devra cultiver le maître? Tout ce qui est en lui principe de vie et principe d'action: sa foi, sa vertu, son savoir.

III

LA FOI DU MAÎTRE

La foi est une croyance et un principe de vie.

En tant que croyance, la foi est une adhésion de l'esprit aux vérités révélées. L'objet qu'elle embrasse comprend Dieu créateur, l'âme immortelle, les devoirs de religion qui attachent l'âme à Dieu, Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, rédempteur des âmes, l'Eglise qu'il a fondée pour étendre sa médiation à tous les siècles et tous les pays. On ne peut être vrai chrétien qu'à la condition de croire fermement ces points fondamentaux et leurs conséquences dogmatiques.

En tant que principe de vie, la foi communique à l'esprit, au cœur et à la volonté du fidèle une manière d'être et d'agir qui caractérise la vie chrétienne. — Dans l'esprit, la foi gouverne les idées et les jugements, les rend conformes aux maximes évangéliques: ainsi elle établit cette conviction que la vie présente n'est qu'une préparation de la vie future, que la valeur des choses doit être appréciée par rapport à *l'au-delà*. — Dans le cœur, la foi éveille des sentiments conformes aux convictions de l'esprit; elle inspire les bons mouvements de piété, de charité, de compassion, de détachement des choses qui passent... — Dans la volonté, la foi devient le ressort de l'action: elle fait appel à la grâce de Dieu par la prière, elle livre à la grâce les énergies vitales de la nature pour accomplir et même pour dépasser le devoir.

Telle est la foi, acte de soumission et principe de fécondité, que tout éducateur prendra grand soin de nourrir en son âme. Je ne dirai pas ici comment cette foi le sauve: pour en montrer la nécessité, je ne veux envisager que les besoins mêmes de son ministère.

La foi lui donne un but, lui montre un idéal. Par la foi il connaît la portée de son œuvre: il sait que, de ces enfants, il doit faire des hommes honnêtes, des chrétiens fidèles, capables, en suivant leur carrière ici-bas, de gagner le ciel et d'étendre sur la terre le règne de Dieu. Sans la foi, que pourrait-il avoir en vue?

Faire des hommes instruits et honnêtes ? sans doute. Mais à quoi bon ? Que gagnera-t-il à ce dur labeur ? Au reste, saura-t-il ce qui est honnête, ce qui est juste, puisque les hommes qui ne croient pas en disputent encore ? Qui ne sait aujourd'hui que la banqueroute de l'éducation laïque sera le résultat fatal de l'absence de tout idéal ?

Le terme une fois marqué, il faut l'atteindre. Mais le chemin est ardu, la route est longue et coupée de traverses : tout éducateur a bien senti les difficultés de sa tâche. Quelle force le soutiendra ? Sans doute la crainte de briser sa carrière et de tomber dans l'indigence pourra le retenir lié à son travail. Mais qui me garantira qu'il s'applique à son œuvre, qu'il en prépare le succès ? Sa conscience seule peut répondre de la constance de l'effort. Or la conscience suppose le sentiment de l'invisible : elle naît et elle vit de la foi. Jamais il ne se lasse et ne se décourage, le maître qui dit : " Je fais la volonté de Dieu, je travaille sous le regard de Dieu ; il tient le compte fidèle de mes efforts et de mes souffrances."

Non seulement la foi découvre le but et donne le courage de marcher dans la voie, mais elle devient encore un puissant moyen d'action sur les âmes : par elle, le maître a plus de prise sur les enfants. Il leur apparaît investi d'une autorité supérieure. Tandis qu'une voix purement humaine ne ferait qu'effleurer les esprits, la voix divine qui vibre en lui ébranle et pénètre les âmes. De plus, l'expérience démontre que le sentiment de l'honnêteté purement humaine a peu d'efficacité pour amener les enfants à corriger leurs mauvaises tendances ; au contraire, la foi chrétienne bien vive, faisant appel tour à tour aux sentiments de l'amour et à ceux de la crainte, est la grande inspiratrice des plus généreux efforts. Les maîtres savent, en effet, que la foi au regard intime de Dieu est le plus puissant ressort de l'éducation.

Enfin, la foi est le plus précieux trésor qu'un maître puisse ouvrir aux enfants qu'il élève. Là est la science par excellence, sans laquelle tout autre savoir devient inutile ; là se prend l'orientation vraie, sans laquelle toutes les vies s'égareront ; là se puisent les énergies surnaturelles, sans lesquelles ne sauraient vivre les vertus qui fructifient pour l'éternité. Et si telle est, pour les enfants, l'importance de la foi, avec quelle sollicitude le maître ne doit-il pas la nourrir en son âme ? car, c'est au foyer vivant de sa foi que les enfants allumeront et fortifieront la flamme de la leur.

Autant la foi est nécessaire au maître, autant elle est difficile

à conserver active et pure dans son âme. Peut-être cette proposition surprendra-t-elle quelques lecteurs. C'est qu'il règne à ce sujet une illusion dangereuse : en général, nous croyons bien notre vertu menacée, mais nous regardons notre foi comme assurée ; aussi nous veillons sur notre vertu, et nous ne veillons pas sur notre foi.

Et pourtant notre foi s'affaiblit par la routine ; elle tend à se corrompre dans l'atmosphère de naturalisme que nous respirons.

L'habitude des choses religieuses nous familiarise avec elles ; les idées qui nous avaient le plus vivement saisis dans notre jeunesse cessent de nous impressionner. Ce n'est pas qu'elles perdent de leur éclat ; mais nos yeux accoutumés à la lumière n'en sont plus éblouis. Les premières touches de la grâce nous avaient donné comme la sensation de la présence de Dieu dans nos âmes : le commerce quotidien que nous entretenons avec lui a lentement émoussé notre sensibilité. Cette disparition des joies sensibles, jointe à la préoccupation des affaires, devient un vrai danger, sinon pour la croyance, du moins pour la vie de foi.

C'est par l'atmosphère rationaliste et positiviste que la croyance même est menacée. Cet air vicié nous enveloppe ; il n'est pas de solitude si fermée qu'il ne pénètre de ses germes morbides ; à force de le respirer, nos tempéraments chrétiens se débilitent. Et d'où sortent les éléments qui empoisonnent ainsi le milieu moderne ? Ils ne sortent pas seulement des livres, des revues et des journaux, mais aussi de la conversation, de la tenue et des moindres gestes des hommes de ce temps. Innombrable est la foule de ceux qui ne croient pas. Parmi ceux qui croient, combien raisonnent, agissent, comme s'ils ne croyaient pas ? Les plus fidèles mêmes sont timides et réservés en face de tout surnaturel.

Elevée dans un air si pauvre en foi, comment la génération présente pourrait-elle être trempée d'esprit chrétien ?

Cependant la foi reste vive encore dans nombre de jeunes âmes. Elles viennent en rangs pressés dans nos séminaires et nos noviciats. Dans ces foyers de vie chrétienne, leur foi grandit, leurs aptitudes religieuses se développent. Mais, au contact de l'air méphitique du monde, ces jeunes plantes garderont-elles la vie et seront-elles fécondes ? Oui, pourvu qu'elles gardent leurs racines plongées dans les profonds mystères de la foi.

Aussi menacée qu'indispensable, la foi du maître est donc un trésor sur lequel il doit veiller. Comment s'y prendra-t-il pour la préserver et pour la développer ?

J. GUIBERT, S.S.

DU DIABLE A DIEU

HISTOIRE D'UNE CONVERSION

Dans la tempête d'impiété qui sévit sur la France et quand les malfaiteurs qui la gouvernement s'efforcent de détruire dans l'âme du peuple jusqu'au dernier vestige du sentiment religieux, nous avons du moins une consolation, c'est le retour pur et simple à la vérité chrétienne d'hommes d'élite, d'esprit très remarquables à divers titres, les uns par la force de la pensée, les autres par les dons de l'imagination. Les futurs historiens de notre littérature à la fin du XIXe siècle seront forcés de reconnaître, par exemple, que Brunetière, le grand critique, le puissant dialecticien, que Bourget, le pénétrant romancier, l'excellent peintre de la société moderne, que Huysmans, le rare et précieux artiste en style, que Verlaine, le poète délicieusement naïf, malgré ses égarements, furent des catholiques — et des catholiques qui, tous, sont revenus à la foi après l'avoir longtemps oubliée ou perdue.

C'est encore un intellectuel, un poète — car Adolphe Retté est un poète à qui ses sensations et ses rêves ont souvent inspiré de beaux et nobles vers — oui, c'est un vrai poète qui nous raconte l'histoire de sa conversion dans le petit livre que voici. Tous ses lecteurs partageront, je crois, l'émotion profonde qu'il m'a donnée.

Certes, il revient de loin, le malheureux poète, et il a longtemps erré dans les plus mauvais chemins de la pensée avant de tomber, brisé de douleur et de lassitude, au pied de la Croix qu'il embrasse aujourd'hui éperdument, comme un naufragé étreint une épave.

Les convertis que j'ai nommés tout à l'heure ont pu, pendant bien des années, passer avec indifférence devant cette divine Croix. Quelques-uns — et j'en suis, *mea culpa* — déplorent amèrement la sotte légèreté et la dangereuse audace avec lesquelles ils ont quelquefois parlé des choses saintes, et il est plus d'une page dans

leurs anciens écrits dont ils rougissent et qu'ils condamnent. Mais ici, la faute — ou plutôt le malheur — fut pire.

Élevé sans foi, Adolphe Retté, ayant atteint l'âge d'homme, devint un athée, un matérialiste militant. Compagnon des ennemis de la religion, il a même participé à leur œuvre détestable. Comment donc en est-il arrivé à l'horreur de son passé, à l'impérieux besoin de croire en Dieu et d'obéir à ses commandements et à ceux de son Église ? Vous l'apprendrez par sa très humble et très courageuse confession.

Lisez ! Suivez avec lui le douloureux itinéraire qui l'a conduit du faux au vrai, du péché à l'état de grâce, du blasphème à la prière et — comme il le dit si fortement — du diable à Dieu ! Descendez dans l'abîme de cette âme au désespoir, de ce cœur déchiré. Écoutez le tragique dialogue entre le bien et le mal, assistez à la lutte furieuse entre la lumière et les ténèbres, entre le désir de la mort, du suicide, du néant, et l'effort vers la vie éternelle !

Plus d'une fois, vous songerez avec épouvante : “ Cet infortuné va succomber !... Il est perdu !...”

Non pas. Rappelez-vous le démoniaque du pays des Géranéziens, qui vivait dans les sépulères et que nul ne pouvait dompter. De même qu'il délivra ce possédé, Notre-Seigneur va chasser de cette conscience à la torture tous les démons, celui de l'orgueil, celui de l'impureté, celui de la haine. Poursuivez la lecture de ces pages vibrantes de sincérité, palpitantes de repentir, brûlantes de foi, d'espérance et d'amour.

Voyez ! Le blasphémateur d'hier est maintenant en adoration devant son crucifix et prie la Vierge Marie avec la candeur d'un enfant. N'y a-t-il pas là manifestement une preuve extraordinaire, osons le dire, une preuve surnaturelle de l'infinie miséricorde et de la toute puissante grâce de Dieu ?

Parce qu'il m'a crié au secours dans sa détresse morale, parce que je l'ai envoyé tout naturellement vers l'excellent et saint prêtre qui a tracé le signe du pardon sur son front humblement incliné et qui, pareil à Jésus calmant les flots, a fait descendre la paix dans son âme orageuse, Adolphe Retté a souhaité quelques lignes de moi

au début de ce livre qui n'a pourtant besoin d'aucune recommandation. Il conquerra tous les cœurs vraiment chrétiens, vraiment charitables ; ils voudront, j'en suis certain, le faire connaître et répandre la bienfaisante atmosphère qui s'en dégage.

Quant à moi, il me laisse la plus douce des certitudes, celle qu'une âme est sauvée, et la bonne joie de savoir que la religion persécutée compte désormais un défenseur de plus dans la personne de ce bon poète, fortifié par la pénitence et la prière et prêt à mettre au service de sa foi tout son courage et tout son talent.

François COPPÉE

15 avril 1907.

Voir aux annonces.

